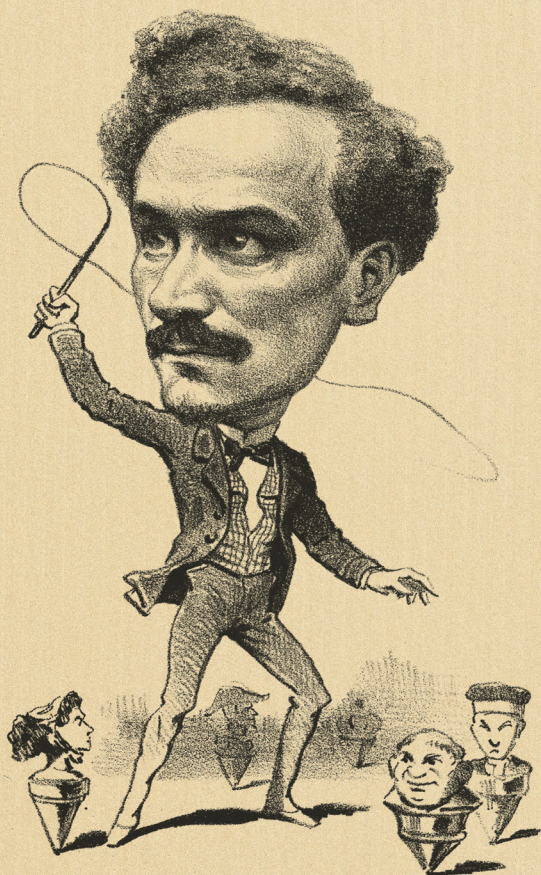


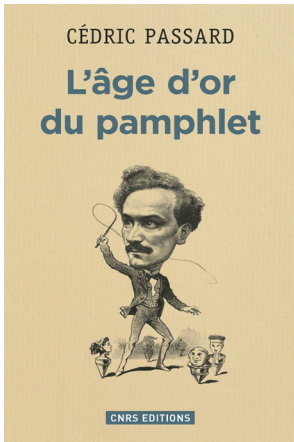
CÉDRIC PASSARD

# L'âge d'or du pamphlet



CNRS EDITIONS

## Présentation de l'éditeur



Henri Rochefort et sa *Lanterne*, *Les Grimaces* d'Octave Mirbeau, *La France juive* d'Édouard Drumont, Zola et son « J'accuse ! », tournant majeur de l'affaire Dreyfus... La fin du XIX<sup>e</sup> siècle signe l'âge d'or du pamphlet, au moment même où la République et la démocratie représentative s'installent durablement en France. Triomphe de l'« âge des foules », indice d'une homogénéisation croissante de la société, mais aussi reflet de ses failles et de ses tensions, cette effervescence pamphlétaire et la diffusion massive de caricatures politiques accompagnent l'entrée de la France dans la modernité. En une étude vivante

et documentée, Cédric Passard ressuscite les enjeux politiques, sociaux, culturels de cette presse de combat. Évoluant entre journalisme et politique, les pamphlétaires investissent en force l'espace public et posent la question, ô combien d'actualité, de la liberté d'expression et du blasphème, de la censure et de ses limites, du statut des mots et de leur place dans la cité.

*Cédric Passard est maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Lille et chercheur au CERAPS-CNRS.*

Cédric Passard

# **L'âge d'or du pamphlet**

1868-1898

**CNRS ÉDITIONS**

15, rue Malebranche – 75005 Paris



# Introduction

« Mais qu'y a-t-il donc de si périlleux dans le fait que les gens parlent, et que leurs discours indéfiniment prolifèrent ? Où donc est le danger ? »

Michel Foucault, *L'ordre du discours*, 1970.

« L'historien est fait pour les hauteurs : le pamphlet, c'est le marécage ; il n'y tombera pas<sup>1</sup> ». La formule de l'historien de la littérature Léon Gautier en 1873 se veut d'abord un précepte éthique à l'intention de celui qui se consacre aux études historiques. Ce dernier, explique Gautier, s'il discute d'une question controversée, doit « se placer aussi haut que possible », car « plus il s'élèvera, mieux il verra ». Aussi n'a-t-il pas à « se défendre d'une certaine horreur pour le pamphlet et pour les pamphlétaires ». À une époque où les règles de la méthode historique ne sont pas encore complètement établies ou diffusées, Gautier enjoint ainsi l'historien à ne pas faire œuvre lui-même de pamphlétaire en s'abritant derrière son statut de chercheur, mais sa morale savante dit aussi et surtout le dédain qu'il éprouve pour cette prose. De fait, contemporain de l'effervescence pamphlétaire de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Gautier exprime bien non seulement la réputation sulfureuse qui entoure ce genre d'écrits, mais également le refus de l'historien de s'aventurer dans ces « bas-fonds » littéraires.

Depuis lors, les historiens et les spécialistes de la littérature ont largement (re)découvert l'intérêt que présentent ces « mauvais livres » et ont souligné la nécessité d'explorer à travers eux des pans du discours longtemps occultés au profit de genres plus traditionnels pour pouvoir appréhender l'esprit d'une époque et certaines de ses pratiques sociales,



politiques ou culturelles. On doit, en particulier, à l'historien des idées et analyste du discours, Marc Angenot, d'avoir attiré l'attention, dans *La Parole pamphlétaire*, sur la richesse de la production pamphlétaire qui se développe à partir de la fin du Second Empire. D'après lui, ce modèle rhétorique, en gestation depuis la Révolution française, se serait pleinement développé et imposé comme une forme spécifique et majeure de protestation idéologique précisément à partir de 1868, lorsqu'Henri Rochefort publie sa célèbre *Lanterne* destinée, selon ses propres termes, à « éclairer les honnêtes gens et à pendre les malfaiteurs ». Le pamphlet entrerait ainsi, en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans son « âge d'or » au moment même où la République et la démocratie représentative s'installent durablement en France.

L'objectif du travail d'Angenot consistait surtout à élaborer une méthode d'analyse de ce type de corpus au-delà du « repli traditionnel de la théorie littéraire sur les Belles-lettres<sup>2</sup> ». En conclusion, Angenot évoquait les défis politiques et sociaux lancés par cette littérature de combat et invitait les chercheurs à s'y intéresser. Mais le mouvement amorcé par cet historien n'a guère été suivi. Ainsi on ne s'est pas posé la question, pourtant ouverte, au moins tacitement, par l'ouvrage d'Angenot, de comprendre ce que pouvait signifier le succès de cette prise de parole politique particulière à une période cruciale pour l'établissement de la République et de la démocratie représentative en France.

Ce travail est donc d'abord né de l'intuition que ce *moment pamphlétaire* de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle présentait, sous un autre angle, la mise en place de la politique moderne. À l'origine de notre étude se trouve ainsi une interrogation sur ces « affinités électives » qui semblent lier le fait pamphlétaire à ce moment historique précis, celui de l'invention de la démocratie représentative en France.

## Un moment et des hommes

Afin de mener cette enquête, nous avons donc choisi d'isoler le moment spécifique des dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Sans échapper à l'arbitraire de toute tentative visant à fixer un point de départ chronologique, on peut considérer, avec Marc Angenot, que l'année 1868 marque le début de cet « âge d'or » du pamphlet. 1868 voit en effet converger une série de facteurs aux temporalités propres, mais qui s'imbriquent largement en cette fin de siècle.

Ce moment pamphlétaire semble d'abord redevable d'un changement de l'ordre juridique : la relative libéralisation que connaît alors le Second Empire se traduit par une certaine ouverture du droit d'expression avec les lois de 1868 sur les réunions publiques et sur la presse. Alors que le gouvernement de Napoléon III avait jusque-là très fortement réduit la possibilité de toute forme de contestation politique, la loi de 1868 sur la presse installe un nouveau régime qui supprime l'autorisation préalable (même si l'essentiel des contraintes de la loi de 1852 subsiste). Face à la répression, qui demeure assez brutale sous le Second Empire, les auteurs de pamphlets sont parfois encore obligés de s'attacher à la tradition clandestine du genre, mais la mise en place de la République et la loi de 1881 sur la presse favorisent la libération de la parole, ce qui porte au plus haut degré la violence des joutes verbales et l'âpreté des polémiques dans l'arène politique. Dans ce cadre, l'habileté rhétorique, la maîtrise de l'éloquence et la bataille des mots sont mises au premier plan. Ce moment pamphlétaire accompagne ainsi cette nouvelle donne démocratique, où l'art de la parole et de la dispute revêt un caractère déterminant dans la vie publique puisqu'il peut garantir ou compromettre des carrières politiques.

Ces raisons, si elles constituent des conditions favorables à l'essor du fait pamphlétaire, ne sauraient cependant l'expliquer à elles seules. Celui-ci suppose aussi un contexte propice à sa diffusion et à sa réception par un grand nombre de lecteurs. À cet égard, ce moment pamphlétaire est à relier aux transformations sur le long cours du lectorat<sup>3</sup> qui sont le résultat des profondes mutations que la société française connaît alors : la scolarisation se généralise progressivement, les patois déclinent, l'alphabétisation se développe. On peut ainsi percevoir, dès la période du Second Empire, l'avènement d'une « culture littéraire de masse<sup>4</sup> », mais c'est surtout dans la période qui a suivi 1870 que la population française, dans son ensemble, tend à s'impliquer dans le débat politique et que la société se nationalise<sup>5</sup>. Le fait pamphlétaire traduirait donc la massification ou l'universalisation du lectorat. Les propriétés de l'écriture et de la rhétorique pamphlétaire semblent également bien s'accorder avec l'horizon d'attente des lecteurs issus des catégories populaires et de la « France des petits<sup>6</sup> » : petits commerçants, petits artisans, employés ou petits fonctionnaires, « nouvelles couches sociales » chères à Gambetta. En effet, le discours pamphlétaire, qui se situe entre l'oral et l'écrit, puise à la fois dans des registres discrédités, tels que l'insulte ou la rumeur, l'art de la caricature, mais aussi dans les procédés du roman et du feuilleton

populaires (dramatisation, sensation, mise en scène de la vie privée des hommes politiques), voire de techniques qui anticipent celles qui seront utilisées bientôt par la grande presse d'information populaire (logique du « scoop »). Le fait pamphlétaire apparaît, dès lors, bien adapté à cette « ère des foules<sup>7</sup> » qui votent et qui lisent. Tandis qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la renommée d'un pamphlétaire tel que Paul-Louis Courier n'atteint pas encore la popularité d'un chansonnier comme Pierre-Jean Béranger<sup>8</sup> (et que la chanson fait d'ailleurs office de « pamphlet du pauvre<sup>9</sup> »), le développement d'une culture de masse permet, dès la fin du siècle, à Henri Rochefort d'égaliser, sinon de surpasser, la gloire du « poète national ».

Mais, pour assurer l'extension de son lectorat, le fait pamphlétaire requiert aussi des supports rendant possible sa diffusion sociale massive. À la faveur d'un ensemble de facteurs techniques et économiques qui permettent de tirer à plus grande échelle et à moindre coût, l'imprimé se développe, à cette époque, sous toutes ses formes (édition, presse, « littérature du trottoir<sup>10</sup> »). « Alors que, sous Louis XIII ou Louis XIV, la conjoncture pamphlétaire ne touchait encore qu'une minorité de citoyens [...] ou que, pendant la Révolution, le lectorat des journaux populaires représentait 5 à 10 % de la population<sup>11</sup> », le fait pamphlétaire de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle participe de « l'invention du médiatique<sup>12</sup> ». La presse, en particulier, favorise l'expansion et la ritualisation même du fait pamphlétaire qui investit alors une partie du journalisme d'opinion : « on peut à bon droit parler d'un “moment pamphlétaire” pour la polémique journalistique, qui se marque aussi par l'apparition d'un nouveau type d'écrivain-journaliste, dont l'agressivité outrancière est contrebalancée (ou du moins le voudrait) par une sorte d'exaltation mystique (parfois d'inspiration religieuse), une héroïsation de la solitude et de l'incompréhension assumées, une victimisation mise en scène et revendiquée » résume Alain Vaillant<sup>13</sup>.

Cet « âge d'or » du pamphlet apparaît ainsi comme le résultat de l'influence simultanée d'un ensemble de facteurs juridiques, politiques, économiques, culturels et sociaux. Certes, bien avant celui-ci, des écritures protestataires ou séditieuses, libelles ou factums, ont accompagné le développement de controverses politiques, en appelant au « tribunal de l'opinion<sup>14</sup> » par-delà le cercle des acteurs institutionnels, mais survenant dans un contexte où émerge un espace public en voie de démocratisation, le fait pamphlétaire de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle connaît non seulement un développement inédit de par le changement d'échelle lié à l'extension



de ses modes de production, de diffusion et de réception, mais surtout, contrairement à d'autres moments historiques, il ne relève plus désormais d'une politique souterraine ou cachée de soi-disant « arts de la résistance » en lutte contre le despotisme. En effet, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les textes pamphlétaires, dans leur majorité, ne sont pas signés, pas seulement par crainte de représailles mais aussi parce que le statut d'auteur ne jouit pas encore d'une considération suffisante pour être revendiqué par un homme de condition.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, au contraire, le fait pamphlétaire abandonne progressivement ses habitudes contrebandières et buissonnières pour se développer dans « l'ononymat<sup>15</sup> ». Le trait marquant de ce moment pamphlétaire paraît ainsi résider dans l'émergence d'une « fonction-pamphlétaire », c'est-à-dire le fait que des pamphlétaires « professionnels », reconnus, désignés, ou stigmatisés comme tels, investissent l'espace public. À cet égard, il convient d'emblée de mettre en garde contre une méprise fréquente issue d'une lecture classique de l'histoire littéraire. On peut évidemment faire un usage rétrospectif du terme « pamphlétaire », de la même manière qu'on peut repérer des intellectuels avant les « intellectuels » pris dans leur sens historique attaché à l'affaire Dreyfus<sup>16</sup>. Mais cette démarche ne doit pas amener à occulter l'historicité propre de la catégorie des pamphlétaires et gommer son processus authentique d'émergence et de constitution. Ce n'est vraiment qu'au XIX<sup>e</sup> siècle que le fait pamphlétaire s'incarne fortement dans des figures autoriales. La personification du discours pamphlétaire par des hommes évoluant entre journalisme, littérature et politique permet, outre les moyens déjà évoqués (production, augmentation du lectorat, etc.) de diffuser encore plus massivement ces écrits dans la période cruciale de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

À partir de ce constat, notre travail entend montrer que cette figure de pamphlétaire a pu constituer, dans la configuration des dernières décennies du siècle, un paradigme spécifique d'intervention publique et d'exercice social de la critique participant à une certaine « popularisation » du politique. L'engagement des pamphlétaires précéderait, de ce point de vue, celui des « intellectuels » tel qu'il se manifeste lors de l'Affaire Dreyfus. C'est pourquoi nous avons fait le choix de circonscrire symboliquement cette étude aux trente années qui séparent la loi sur la presse de 1868 et la publication de la (première) *Lanterne* d'Henri Rochefort de l'acte de naissance « officiel » de l'affaire Dreyfus et, avec elle, de la figure de l'« intellectuel<sup>17</sup> ».

## Un cheminement de la politique<sup>18</sup> hors des sentiers battus

Notre enquête a donc pour objet d'interroger la contribution des pamphlétaires de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux processus de politisation. Celle-ci est entendue au sens large comme « production sociale de la politique, de ses enjeux, de ses règles et représentations<sup>19</sup> ». Si l'apprentissage des modalités de la « civilité électorale<sup>20</sup> » a été largement analysé et discuté, les travaux existants se sont focalisés sur l'appropriation des formes conventionnelles de participation politique ou sur l'institutionnalisation de ses formes plus contestataires à l'image du mouvement social. Certes, la mise en place de la démocratie électorale a bien sûr nécessité la domestication du suffrage universel, l'installation de nouveaux rituels politiques, le développement d'une compétition politique pluraliste, l'invention d'un homme politique et d'un citoyen modernes, la création de partis politiques, de syndicats, etc., mais tout se passe comme si cette focalisation sur l'appropriation des aspects les plus institutionnels, les plus formels de la participation politique ou les plus conformes à l'idéal de la démocratie représentative avait conduit à masquer ce qui a pu se jouer en dehors ou en marge de la politique officielle, et à occulter ce que la production sociale de la politique moderne devait aussi à l'apprentissage de pratiques d'opposition et de croyances dissidentes. On a ainsi observé comment des professionnels du discours, comme les avocats<sup>21</sup>, ont participé à l'édification d'un régime parlementaire largement fondé sur la maîtrise de l'éloquence et la culture lettrée, de même qu'on a très bien étudié comment les manuels de morale et d'instruction civique ont contribué à l'acculturation des citoyens à la patience civique et à l'autocontrainte politique<sup>22</sup>, mais on n'a guère porté attention au rôle et à l'activité des pamphlétaires qui semblent se poser *a priori* en anti-modèles de cette culture civique puisqu'ils moquent toutes les légitimités institutionnelles et remettent en cause le principe d'attente consubstantiel à la démocratie représentative.

Les discussions sur la politisation des campagnes<sup>23</sup> notamment ont toutefois permis de montrer que « la politisation n'[était] pas réductible à la diffusion ou à l'ingestion de catégories universelles venues d'en haut, mais [devait] être référée à une série de malentendus par lesquels des individus dotés de représentations différentes et contradictoires s'approprient par des usages multiples (subversion, dérision, contournement, enrôlement) les cadres dans lesquels ils “doivent” opérer<sup>24</sup> ». Une telle appréhension – large – des processus de politisation invite à réhabiliter le

rôle d'autres intercesseurs que les seuls acteurs politiques consacrés (élus, entreprises politiques...) ou que les médiateurs républicains diffusant les normes d'une citoyenneté nationale. Même si la société paysanne a concentré l'attention des chercheurs dans les travaux sur les processus de politisation au XIX<sup>e</sup> siècle, il convient de ne pas exagérer la coupure entre le milieu rural et le milieu urbain, comme si les gens de la ville étaient spontanément politisés, quand ceux de la campagne resteraient prisonniers de schémas « archaïques ». Notre étude s'appuie ainsi sur la conviction que les pamphlétaires ont pu être, dans le monde des villes à tout le moins, des traducteurs ou des médiateurs du politique jouant un rôle important dans la conversion de catégories de perception et d'évaluation ordinaires en jugements politiques, de structuration du rapport des citoyens à la sphère publique. Les pamphlétaires semblent, en effet, s'associer à la mise en forme d'une opinion publique populaire dont Arlette Farge a bien montré comment elle s'est dessinée au XVIII<sup>e</sup> siècle à travers un goût pour l'information et une curiosité qui reposent notamment sur les rumeurs : elle décèle ainsi, à l'époque, la naissance d'une parole populaire comme « non-lieu politique en même temps qu'un lieu commun de la pratique sociale<sup>25</sup> ». Cette « mauvaise » parole populaire, qui émerge au XVIII<sup>e</sup> siècle, pourrait trouver dans le discours des pamphlétaires, et dans leur mode d'intervention si intempestif, si incongru, si précaire qu'il puisse être, un lieu d'accueil politique. Autrement dit, les pamphlétaires donneraient à la parole populaire qui existe déjà comme expression sociale, une forme d'expression politique. Ils introduisent, en effet, dans l'espace public raisonné et policé des élites le bruit dérangeant des émotions politiques et des passions sociales ; ils y déploient des registres déconsidérés de l'espace social comme l'insulte, la diffamation voire la calomnie ou l'obscénité.

Car « l'opinion publique promue par les républicains du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas cette opinion populaire du siècle précédent. Elle s'en distingue en ce qu'elle est conçue comme le produit d'une discussion fondée sur la raison<sup>26</sup> ». La Troisième République s'est, en effet, engagée, surtout entre 1880 et 1900, dans une vaste entreprise d'apprentissage civique, une « ferveur démopédique<sup>27</sup> », dans l'objectif de concilier le nombre et la raison et d'« achever la Révolution<sup>28</sup> ». Le suffrage, célébré par les républicains tels Gambetta comme « l'arche sainte de la démocratie », s'impose alors comme le mode de participation politique le plus légitime par rapport à d'autres formes, plus violentes, d'expression des opinions et des mécontentements : charivari, manifestation, émeute,

révolte... Il devient ce « pouvoir du dernier mot » dont parle Pierre Rosanvallon<sup>29</sup>. De fait, bien que le monde rural demeure alors le théâtre de brutalités collectives et que les villes voient le développement d'une conflictualité sociale liée à la question ouvrière, le répertoire d'action utilisé par les groupes contestataires se transforme : aux violences locales, éruptives et inorganisées succède progressivement un répertoire d'action à envergure nationale qui repose sur une base professionnelle et qui tend à s'institutionnaliser<sup>30</sup>.

Il est ainsi tentant d'envisager le fait pamphlétaire comme une forme symbolique de résistance à la mise en place de cette culture civique à prétention dominante et, plus généralement, au procès contemporain de « civilisation des mœurs<sup>31</sup> » politiques. Transgressant les usages du discours conformes à l'idéal républicain, il peut être compris comme une tentative de « dépacification » du jeu politique. Une des hypothèses majeures de ce travail est que cette transgression par les mots a pu cependant constituer un mode transitoire et paradoxal de gestion des passions politiques qui aurait favorisé l'apprentissage social de la patience démocratique, en incarnant une forme symbolique de participation non conventionnelle au jeu politique métaphorisant et, en ce sens, euphémisant la violence. Il n'en reste pas moins que le fait pamphlétaire peut apparaître menaçant ou dangereux pour l'ordre établi, ne serait-ce qu'en raison de la croyance, largement répandue à l'époque, dans les pouvoirs de l'écrit<sup>32</sup>.

Le fait pamphlétaire apparaît donc comme une *épreuve* qui interroge les opérations contemporaines par lesquelles se configurent, de manière conflictuelle, un ordre du discours – entendu au sens de Michel Foucault comme un ensemble de procédures de contrôle et de restriction des énoncés qui définissent ce qui est pensable et dicible dans les sociétés contemporaines – et, partant, les frontières de l'espace politique, moral et culturel légitime. À travers cette épreuve pamphlétaire, des manières de faire ou de concevoir la politique sont, en effet, discutées et ainsi susceptibles d'être avalisées, renforcées, banalisées, ou, au contraire, réaménagées, ébranlées, voire abandonnées. Envisagée du point de vue de ses effets, cette épreuve est donc susceptible de provoquer aussi bien des dynamiques de réassurance, en activant des dispositifs d'indignation ou de censure, que des processus de changement en repoussant les lignes de l'acceptable, en fondant de nouveaux cadres cognitifs ou de nouveaux registres de normes, de valeurs et de conduites. L'ambition de ce travail n'est donc pas d'esquisser une histoire du pamphlet ou des pamphlétaires mais de comprendre comment les pamphlétaires de

la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et leur répertoire discursif *a priori* non conforme à l'idéal républicain ont pu paradoxalement participer à la construction sociale de la politique moderne dans cette période d'enracinement de la démocratie électorale.

## Sur les traces des pamphlétaires

Il convient d'abord d'éclaircir les définitions et les usages de ce qualificatif de pamphlétaire. La manière la plus évidente de l'appréhender consiste à le définir, sous forme d'une lapalissade, comme un auteur de pamphlets, déplaçant ainsi la question vers les caractéristiques de ce type de discours. La définition laconique qu'en donne le dictionnaire comme un « texte généralement court et violent attaquant les institutions, un personnage connu », témoigne du caractère très hétérogène des écrits que l'on regroupe sous ce terme.

Toute la difficulté consiste alors à préciser les critères de définition de l'objet (taille, recours à l'invective, récurrence de *topoi*, spécification de l'*ethos*, du *logos*, du *pathos* pamphlétaires, etc.). On entre alors dans une entreprise de taxinomie savante, qui est généralement le fait des linguistes ou des spécialistes d'histoire littéraire. Ainsi, selon Hubert Carrier<sup>33</sup>, le pamphlet se définirait par sa nature puisqu'il serait d'abord un écrit de circonstance, qui réagit « à chaud » à l'actualité ou à l'événement, par sa finalité ensuite (« le but du pamphlet est de convaincre et d'enrôler ») et par son style enfin, marqué notamment par la véhémence, la prise à partie violente de l'adversaire, ou la volonté affirmée de le démystifier par les armes de l'ironie et de la parodie. La définition d'Yves Avril, qui envisage le pamphlet comme « un écrit de circonstance, attaquant plus ou moins violemment, unilatéralement, un individu ou un groupe d'individus, une idée ou un système idéologique dont l'écrivain révèle, sous la pression d'une vérité urgente et libératrice, l'imposture », insiste davantage sur le critère d'unilatéralité, qui exclut « la controverse à caractère polémique, qui implique au moins un certain désir d'écouter autrui, d'engager le débat » et sur celui de « pression d'une vérité dont on a le sentiment d'être le détenteur exclusif<sup>34</sup> ». Plus récemment, dans son *Dictionnaire du pamphlet*<sup>35</sup>, Frédéric Saenen développe huit critères définitoires du pamphlet, en le présentant :

- (1) Comme un genre littéraire à part entière<sup>36</sup>
- (2) Dont le support serait la brochure ou le livre,

- (3) Écrit par un seul auteur (plus rarement par un groupe),
- (4) Auteur qui, en réaction à l'actualité ou une situation vécue,
- (5) Déploie pour défendre ses arguments un ensemble de techniques rhétoriques et stylistiques,
- (6) Et adopte un ton allant de la fermeté péremptoire à la violence verbale pure,
- (7) Soit contre un adversaire qu'il cherche à mettre à mal, voire à éradiquer par la parole, soit en faveur d'une cause qu'il estime être vraie et juste,
- (8) À ses risques et périls.

On pourrait multiplier les propositions de définition savante du pamphlet, mais ces seuls exemples suffisent à montrer que les différentes tentatives menées en la matière ne permettent pas une appréhension simple de l'objet. Selon la définition retenue, les mêmes textes pourront être ou non qualifiés de pamphlets. Le critère de taille fait d'ailleurs lui-même l'objet de débat entre ceux qui, suivant l'étymologie anglaise du terme, n'envisagent le pamphlet que comme un court écrit, et ceux qui refusent de considérer la brièveté comme un trait nécessaire du pamphlet.

Or, à partir du moment où les définitions insistent sur la visée du pamphlet, sur son ton spécifique, sa virulence, davantage que sur des critères matériels ou formels, l'objet apparaît encore moins saisissable. La perception de la violence verbale, comme toute violence sociale, apparaît, en effet, largement affaire d'appréciation, et est donc très différenciée selon les groupes sociaux et les époques<sup>37</sup>. La véhémence originelle d'un texte peut se perdre au cours du temps si on ne le restitue pas dans son contexte d'énonciation, car on n'en mesure plus l'intentionnalité et l'efficacité, ou, car on n'en maîtrise plus l'horizon d'attente. À l'inverse, on pourrait être tenté de surestimer la brutalité de certains textes dès lors qu'on les déconnecte des normes et des sensibilités sociales qui régissent la violence verbale à une époque donnée. Aussi ce type d'approche, qui vise à identifier une essence ou une substance du pamphlet, semble sans réelle issue positive<sup>38</sup>. Pour sortir du cercle sans fin des définitions abstraites, on cherchera donc à le définir non pas à partir d'une construction théorique ou de critères normatifs *a priori*, mais à partir de l'observation des classifications à l'œuvre.

De ce fait, la première étape de notre enquête, qui sera détaillée dans les deux premiers chapitres, a consisté à tenter de cerner les usages historiques de la catégorie de « pamphlétaire » et les auteurs pouvant être

intégrés dans cette dernière. À la manière dont Jerrold Seigel étudie la bohème, impossible à « cartographier » selon lui, à l'aide de « guides<sup>39</sup> », nous pourrions nous appuyer sur les pamphlétaires ainsi repérés pour approcher ce « monde du pamphlet », percevoir son organisation, ses représentations, ses usages et incarnations. La première partie de l'ouvrage (« L'âge des pamphlétaires ») est donc consacrée à identifier la sociogenèse du pamphlétaire, les principaux acteurs regroupés sous ce label et les espaces et réseaux dans lesquels ils évoluent. Une fois ce panorama établi, une seconde partie (« Une mise en maux du politique ») analyse la manière dont les pamphlétaires interviennent dans l'espace public à travers leur répertoire de discours spécifique et combien ils contribuent à la production et à la circulation de représentations particulières du politique. Une troisième et dernière partie (« Entre pacification et dépacification politiques ») questionne, enfin, plus précisément les usages de cette « mise en maux » du politique et la portée de la violence discursive des pamphlétaires<sup>40</sup>.





PREMIÈRE PARTIE

L'ÂGE DES PAMPHLÉTAIRES



## Chapitre premier

# L'invention du pamphlétaire

« Sais-tu ce qu'est un pamphlétaire ? C'est un homme qui ne voit des choses que leur mauvais côté, des acteurs de la comédie humaine que leurs vices, des institutions sociales que leurs lacunes, des mœurs que leurs imperfections. »

Jules Vallès, *Lettres de Junius*, 1862.

Une littérature pamphlétaire ou proto-pamphlétaire semble émerger très tôt en France. La figure du pamphlétaire serait donc très ancienne, comme en témoignent les différents dictionnaires, recueils ou anthologies des pamphlets et pamphlétaires, qui évoquent des personnages de périodes historiques variées et d'horizons également divers. Pourtant, non seulement ces études ne font pas toujours référence à la même *chose*, mais l'utilisation même des *mots* « pamphlet » ou « pamphlétaire » apparaît souvent anachronique<sup>1</sup>. On ne saurait en effet considérer le pamphlet comme un genre immuable qui traverserait les époques et dont on inférerait une « relative transhistoricité des enjeux de sa production, des modes de ses usages, des procédures d'analyse de ses significations<sup>2</sup> ». Et cela est d'autant plus vrai pour la figure du pamphlétaire dont l'émergence suppose, au préalable, l'« assignation des œuvres à un nom propre<sup>3</sup> » et la personnalisation de la « fonction auteur<sup>4</sup> » qui n'interviennent qu'assez tardivement<sup>5</sup>. Il faut attendre le XIX<sup>e</sup> siècle pour que le pamphlétaire commence véritablement à désigner une nouvelle figure d'auteur, qui en vient progressivement à charrier tout un système de représentations et de valeurs propres. Toutefois, la particularité de la catégorie de pamphlétaire tient au fait qu'elle reste toujours entourée d'incertitude, ne désignant pas un groupe allant de soi.

Nous chercherons donc moins ici à déterminer quels personnages ont été des pamphlétaires, ou quels critères permettraient de définir qui sont les pamphlétaires, questionnements qui postulent la préexistence de la réalité qu'ils désignent, qu'à comprendre comment cette catégorie s'est progressivement construite au XIX<sup>e</sup> siècle et ce qui se joue ainsi dans cette invention et dans cette qualification à l'époque. Nous verrons alors comment cette nouvelle figure s'est « mise à la mode » en nous intéressant tout particulièrement à la gloire d'Henri Rochefort qui a influencé, de manière déterminante, la perception nouvelle de cette dernière.

## UNE NOUVELLE FIGURE DE L'AUTEUR

Dans sa célèbre *Monographie de la presse parisienne*, parue en 1843, Honoré de Balzac conçoit la catégorie de pamphlétaire comme une des huit sous-rubriques du genre publiciste. Désormais, le terme « pamphlétaire » est d'un usage suffisamment courant pour désigner un type, une figure spécifique d'auteurs ou d'écrivains journalistes. Pourtant, le mot ne s'est imposé que tardivement. Il faut attendre 1835 pour que le substantif fasse son entrée dans la sixième édition du *Dictionnaire de l'académie française*, qui mentionne également les mots de « pamphléteur », de « pamphlétier » ou de « pamphlétiste », ce qui dénote son caractère encore incertain. Certes, le terme est déjà disponible au moment de la Révolution française<sup>6</sup>, mais il reste alors peu connu et usité. Ainsi Condorcet, qui lui consacre quelques lignes en 1790, le présente comme un mot nouveau qu'il peine à définir :

La révolution française a enrichi la langue française de plusieurs mots nouveaux. Celui de *pamphlétaire* a été inventé par M. le président du ci-devant Conseil souverain d'Artois, mais il a oublié d'en déterminer le sens. Il dit que si un roi s'avise de raisonner au lieu d'ordonner, s'il imprime ses observations sur les lois de son pays, il deviendra un pamphlétaire comme un autre, d'où il résulte évidemment qu'un pamphlétaire est un homme qui, ayant réfléchi sur les lois de son pays, expose à ses frères le résultat de ses réflexions. Cicéron, Locke, Hume, Montesquieu, étaient des pamphlétaires<sup>7</sup>.

Si le mot est donc déjà attesté à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est néanmoins dans une acception mal définie. En effet, au moment de la Révolution,

*Composé par Nord Compo Multimédia  
7, rue de Fives, 59650 Villeneuve-d'Ascq*

